

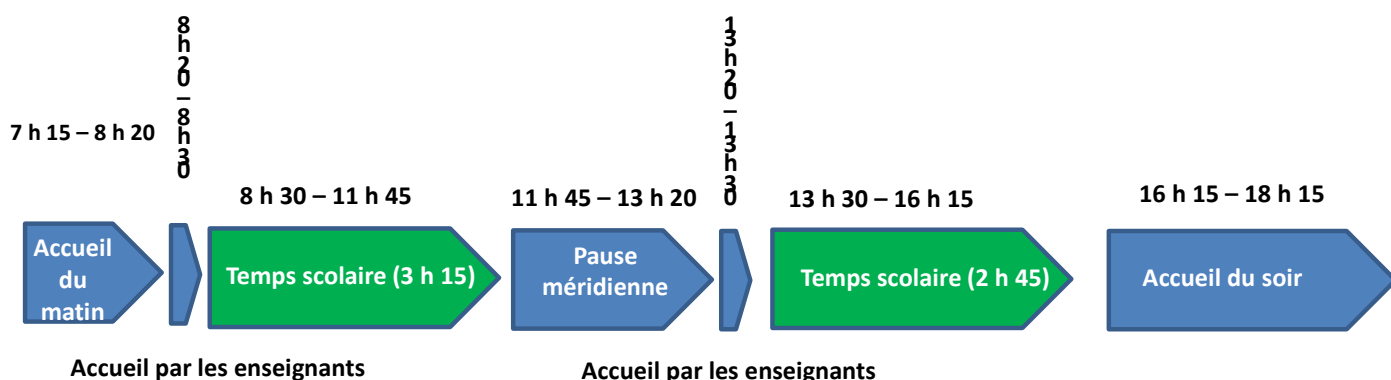
# **INFOS AUX PARENTS : LETTRE N° 8, ETE 2018**

## **Inscriptions scolaires 2018-2019 : RAPPEL**

Les familles qui ont un enfant né en 2015, qui souhaitent le scolariser à la prochaine rentrée et qui n'ont pas encore effectué les démarches, doivent le faire dans les meilleurs délais s'ils veulent être sûrs qu'il soit accueilli dans l'école de leur choix.

## **Organisation des rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours**

Conformément au souhait des parents et de la communauté éducative suite à la consultation organisée par la municipalité à l'automne 2017, les écoles de Roanne reviennent, après décision du Conseil municipal, à la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée. Les enfants auront cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 15.



Il n'y a pas de changement majeur dans l'organisation, si ce n'est la fin des TAP. Les enfants dont les parents travaillent pourront continuer à bénéficier gratuitement des accueils du matin, du midi et du soir. La Ville de Roanne est en attente d'informations de l'Education nationale sur la mise en place du dispositif "devoirs faits" dans les écoles élémentaires, comme c'est le cas actuellement dans les collèges.

## **Inscriptions périscolaires 2018-2019 :**

Les dossiers d'inscription pour le périscolaire (accueils et restauration scolaire) seront disponibles à partir du jeudi 7 juin. Ils seront à retourner dès que possible au service Education.

## **Crédits fournitures :**

Les fournitures scolaires sont à la charge des parents. Cependant, la Ville de Roanne les prend intégralement en charge, comme beaucoup d'autres dépenses. Cela représente environ 110 000 € chaque année. Le conseil municipal a validé une hausse de 1,5 € de ce montant par élève en 2018.

## **Fruit à la Récré**

Vous ne le savez peut-être pas, mais depuis plusieurs années, les enfants de maternelle dégustent une fois par semaine des fruits frais offerts par la Ville de Roanne, avec le soutien de l'Union européenne et du Ministère de l'Agriculture. L'objectif de cette action est de leur faire découvrir différents fruits ou produits à base de fruit frais (compote, jus de fruit...), afin d'encourager la prise d'habitudes alimentaires plus saines et de lutter contre l'obésité infantile.

## **A vos agendas**

Agnès BERLINGERI, artiste-peintre notamment et intervenante périscolaire dans les écoles maternelles de Roanne, organise une exposition mêlant ses œuvres aux travaux des enfants réalisés durant les TAP sur le thème du "Pays des Merveilles". L'exposition se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 juin dans les très beaux locaux de la Maison des Métiers d'Art, place Maréchal de Lattre de Tassigny (en plein centre-ville, face à l'office de tourisme). Ouverture au public les mercredis, samedis et dimanches de 14 h à 19 h). A consommer sans modération.

## **Travaux d'été**

Comme chaque année, l'été 2018 sera l'occasion d'importants travaux dans les écoles. Cela concernera notamment :

- **Groupe Scolaire Fontquentin** : rénovation du 2<sup>ème</sup> préau en élémentaire et poursuite de la rénovation des salles de classes (4 salles concernées)
- **Groupe Scolaire Arsenal** : le bureau de la directrice sera entièrement refait et une étude de faisabilité sur la rénovation des huisseries et les aspects énergétiques sera réalisée
- **Groupe scolaire Marengo** : remplacement d'une partie des stores
- **Regroupement des écoles du secteur Clermont** : fin des travaux entamés en 2017 ; il s'agit d'une opération de plus de 600 000 € prise sur un budget spécial, auquel il faut rajouter du changement de mobilier et des travaux complémentaires ainsi que l'installation de caméras de vidéosurveillance devant l'école
- **Groupe scolaire Jules ferry** : des films protecteurs vont être posés sur certaines vitres pour réduire l'impact de la chaleur et des travaux sur l'étanchéité du toit seront conduits
- Des changements de **mobilier** dans les classes et d'électroménager (notamment dans les restaurants scolaires) sont programmés
- Des aménagements pédagogiques pour le passage au **CP à 12** sont prévus dans les écoles concernées.

## **Suivre l'activité du conseil municipal d'enfants (CME) et du conseil municipal des jeunes (CMJ) sur internet :**

Le CME et le CMJ disposent d'une page Facebook dédiée alimentée au fur et à mesure des actions menées. Retrouvez-les sur : <https://www.facebook.com/CMJRoanne/>. N'hésitez pas à vous abonner à cette page, à la partager et à la "liker" !!

## **Pass' Sport été 2018**

Stages sportifs et culturels pour les enfants nés entre 2002 et 2010, du 9 au 27 juillet et du 20 au 31 août 2018. Au programme notamment : handball, basket, football, tir, escalade, escrime, tennis, équitation, athlétisme, aviron, canoë, squash, plongée, karting... mais aussi théâtre, cirque, pêche, poterie, jardinage, photo...

Toutes les infos (horaires, disciplines, tarifs...) et modalités d'inscription sont disponibles sur <https://www.aggloroanne.fr/sortir-bouger-se-divertir/sport/operation-pass-sport-247.html> ou par téléphone au 04 77 23 20 99.

## **Guide Enfance Jeunesse 2017-2018**

Roannais agglomération et ses communes ont réalisé un guide pour les parents regroupant toutes les informations sur le territoire relatives aux lieux d'accueil du jeune enfant (crèche, halte garderie...), aux accueils de loisirs enfants et ados et aux structures qui peuvent accompagner les familles (maison des adolescents, bureau information jeunesse, lieux d'accueil parents - enfants...). Il est disponible en format papier auprès du service Education ou via internet à l'adresse suivante : [https://www.aggloroanne.fr/fileadmin/Aggloroanne.fr/3\\_Au\\_quotidien/Jeunesse\\_Education/Petite\\_enfance/Guide\\_enfance\\_jeunesse\\_2017.pdf](https://www.aggloroanne.fr/fileadmin/Aggloroanne.fr/3_Au_quotidien/Jeunesse_Education/Petite_enfance/Guide_enfance_jeunesse_2017.pdf)

**Yves NICOLIN, Maire de Roanne, Catherine DUFOSSE, adjointe en charge des affaires scolaires et de l'enfance et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes vacances d'été !**

**Attention horaires d'été** : le service Education est ouvert tout l'été mais les horaires seront modifiés du 16 juillet au 20 août : 8 h -12 h / 13 h – 15 h.

Service Education de la Ville de Roanne  
Centre administratif Paul Pillet  
BP 90 512 - 42 328 ROANNE Cedex

Mail : [education@ville-roanne.fr](mailto:education@ville-roanne.fr) / Tel. : 04.77.23.20.95.

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
et les mardis et jeudis de 8 h à 12 h